

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19212 - 74ÈME ANNÉE

Une semaine après le « Grand débat national » à l'Élysée

Les déclarations des élus réunionnais à l'épreuve de leurs actes futurs



Aujourd'hui est prévue une manifestation rassemblant des gilets jaunes, des syndicats et des associations de protection de l'environnement. Il sera notamment question d'une revendication portée par le mouvement social lancé depuis le 17 novembre : la lutte contre la vie chère. Lors de leur rencontre avec le président de la République la semaine dernière à l'Élysée, les maires et présidents de collectivités réunionnais présents sont intervenus sur différents thèmes. Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne, a rappelé la position publique de son parti transmise dès octobre

dernier à la ministre des Outre-mer, au sujet de l'utilisation d'une instance créée par la loi, la Conférence territoriale, élargie à toutes les forces vives du pays afin de travailler sur un projet. Les autres élus ont fait des déclarations qui restent à être éprouvées par la pratique.

Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne, a rappelé que la question des inégalités, n'est toujours pas réglée depuis 70 ans.

S'appuyant sur les éléments de la crise (182.000 demandeurs d'emploi, plus de 40 % de la population sous le seuil de pauvreté, plus de

120.000 illettrés, l'inégalité devant la vie chère), il a souligné que ceci démontre que l'intégration ne peut se faire à plus de 10.000 kilomètres. D'où l'importance de « mettre en place un projet global, durable et solidaire ». Un outil peut être une structure prévue par la loi NOTRe, la conférence territoriale, qui serait alors élargie à toutes les forces vives, notamment les gilets jaunes. Cette conférence territoriale aurait alors la responsabilité d'élaborer un projet réunionnais.

Les revenus

Michel Vergoz, maire de Sainte-

Rose, a rappelé que la plupart des gilets jaunes sont des personnes qui ne bénéficient pas de la prime de vie chère versée aux fonctionnaires titulaires. L'ancien sénateur a plaidé sur le thème de l'harmonisation des revenus, indiquant que cette question devra faire partie du débat.

Bachil Valy, maire de l'Entre-Deux, a souligné « les difficultés terribles de non concitoyens à boucler leurs fins de mois ». « La prime de vie chère accordée à la fonction publique d'État doit trouver un pendant dans la fonction publique territoriale et dans le secteur privé, à défaut elle crée une tension entre concitoyens ». Il demande donc « le versement de dotations de l'État aux collectivités pour permettre l'alignement de la prime de vie chère, et l'exonération du secteur privé des cotisations sociales pour augmenter les salaires ».

Les prix

Joseph Simalé, maire de Saint-Paul, a affirmé que le principal problème reste le coût de la vie. Un tiers des dépenses des Réunionnais va dans l'alimentation et le transport. Il propose de subventionner par la continuité territoriale l'importation d'une catégorie alimentaire et fixer un prix de vente maximale de ces produits.

Stéphane Fouassin, maire de Salazie et président de l'Association des maires de La Réunion a déclaré que « la crise que nous vivons est sans précédent et profonde, mettant en doute les institutions mais aussi la capacité des élus à avoir des réponses aux demandes formulées auprès des gouvernements successifs ». Comment vivre avec 400 euros par mois alors qu'il faut se loger, se nourrir, payer les fluides, téléphone, parfois internet avec un coût de la vie qui défie l'entendement ? Il appelle à un rôle important de l'État dans la maîtrise des prix, avec une proposi-

tion de loi sur l'encadrement des prix à titre expérimental. Il s'agit de réglementer le prix de produits et de services.

Didier Robert, président de la Région, a indiqué qu'« incontestablement la départementalisation, il y a 30 ans, 40 ans, 70 ans, aura finalement permis à certains d'aller vite, à certains de gagner beaucoup et à d'autres de n'avoir que pour seules perspectives la souffrance et la difficulté. Il faut que l'on arrête cette société d'inégalité que nous avons tous participé à construire. Il faut accepter de la changer en toute humanité. Vous représentez l'État qui doit être un régulateur. Vous devez accepter d'encadrer les prix comme vous l'avez fait sur les carburants ».

Énergie

Michel Fontaine, maire de Saint-Pierre, a centré son intervention sur la stratégie du gouvernement visant à la neutralité carbone pour 2050. Après avoir rappelé que La Réunion est vulnérable aux effets du changement climatique, il a expliqué que la stratégie bas carbone doit être prise en compte. Or, l'enfouissement des déchets représente une part importante d'émission de gaz à effet de serre. La Réunion doit intégralement repenser son modèle économique et sociétal en transformant radicalement ses modes de production et de consommation, a-t-il dit. C'est un chantier immense dans le

contexte de l'insularité et la situation sociale. Quels seront les appuis et moyens pour La Réunion dans le cadre de la stratégie bas carbone et l'objectif de neutralité carbone pour 2050 ?

Institutions

Jean-Paul Virapoullé, maire de Saint-André, a demandé à « ne pas appliquer systématiquement tous les remèdes métropolitains chez nous » à baisser le coût de la vie. La Réunion doit se lancer dans des filières innovantes.

Pour Cyrille Melchior, président du Département, « il faut tirer les leçons des crises sociales à répétition dans les Outre-mer. Pour éviter qu'elles ne reviennent périodiquement, il conviendrait de réfléchir au modèle de développement qui est le nôtre. Il nous faut donc changer de paradigme pour passer d'une économie sous perfusion à un nouveau modèle plus productif. Cela ne veut pas dire le renoncement à la solidarité nationale et européenne, liée à notre qualité de français, mais la mise en œuvre d'un développement plus endogène, à partir de ce que sont les Outre-mer. Il s'agit de passer du prêt-à-porter économique et social dupliqué à partir de la Métropole, à du sur-mesure en dotant chacun des Outre-mer d'un projet prenant en compte les spécificités de son territoire et la culture de sa population ».

Jean-Paul Virapoullé contre son amendement constitutionnel ?

Le discours tenu à l'Élysée par le maire de Saint-André est assez surprenant. En effet, en demandant de ne pas appliquer systématiquement à La Réunion les lois prévues pour la France, il demande donc implicitement que les Réunionnais puissent avoir la capacité d'adapter la loi.

Or, cette possibilité est interdite aux Réunionnais en raison d'un amendement constitutionnel présenté par Jean-Paul Virapoullé, qui fait de La Réunion le seul département d'outre-mer dont les élus n'ont pas le droit de demander l'adaptation de la loi.

Edito

Invité par Macron, il dénonce

Le directeur du journal « le Point » a été invité par Macron à discuter entre patrons de presse. Ce qu'il a entendu est grave et il le fait connaître. Interrogé par Franceinfo, il s'exclame : « je suis désolé, mais non ! Non, non, non, non, non, non, non. Nous sommes responsables devant nos lecteurs. » que s'est-il donc passé ?

En fait, il reçoit les patrons de presse et teste sur eux la proposition de créer un organisme de contrôle des médias. A l'évidence, les annonces de Mediapart n'ont pas plu à Macron et il cherche à clouer le bec de ceux qui ne marchent pas dans la bonne direction. Il aurait dit : "le bien public, c'est l'information. Et peut-être que c'est ce que l'État doit financer. (...) Le bien public, c'est l'information sur BFM, sur LCI, sur TF1, et partout. Il faut s'assurer qu'elle est neutre, financer des structures qui assurent la neutralité ». Ces propos font froid dans le dos.

Il faut féliciter le directeur du journal « le Point » de refuser d'être un pion dans le dispositif répressif et anti-démocratique que Macron est en train de tisser patiemment. Il faut remercier Franceinfo pour l'interview sans complaisance. « Il voudrait qu'une sorte de conseil, d'organisme, se charge de la vérification. Comme s'il y avait une part du journalisme qui consisterait à vérifier des choses, et une autre part qui consisterait à raconter n'importe quoi », rapporte-il. Après la loi sur les « fakes news », on s'achemine vers une dictature où la seule voix autorisée serait la voix officielle.

Notre journal « Temoignages » qui a été saisi 44 fois dénonce ce projet scélérat et exprime son dégoût devant ce plan machiavélique qui prévoit de faire taire les oppositions en usant de l'argent public. Voici sa conception : « le bien public, c'est l'information. Et peut-être que c'est ce que l'État doit financer. (...) Le bien public, c'est l'information sur BFM, sur LCI, sur TF1... ».

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Akoz krokodil i manz pa zamé poul !

L'avé inn foi in poul bien gra, bien ron l'avé dann son zabitid, désann bordaz lo flèv, dann in péi l'Afrik i apèl Sénégal pou rode son manjaye. In krokodil téi rogard ali pasé épi téi di dann son kèr : « Poul-la lé gra, i fé l'èr k'lé bon a manjé é moin pèrsonèl moin la si tèlman fain, mon léstoma i désann dann talon. In kroiyab konm moin lé anvi manz sa. » .
L'avé inn foi, pou inn bone foi, méisyé lo foi, la manz son foi èk in grin d'sèl .

In bo zour krokodil l'akost lo poul épi li la di : « Inkroiyab konm moin néna l'anvi manj aou. Ou lé si graé, si ron, sanm pou moin ou lé sakréman bon pou manzé. ! »

La poul i mète a kriyé épi i di : « Krokodil, ou i pans pa kant mèm manz amoin ? Par papa épi par momon épi par nout gran famiy ovipar, mi tonm out sèr. Ou i pans kant mèm pa manz out sèr ? Pars sansa ou nora malèr ziska lo vinn-troizyèm zénérasyon, pou ou, out zanfan, out ti zanfan épi lo pti out ti zanfan. Ou i rann aou kont tousa malédiksyon i sava tonm dsi bannfamiy krokodil.?

Krokodil dann son kèr i di : «Kosa, sa inn krak sa ! Mi viv dann lo pi poul viv dsi la tèr. Ni rosanm pa ditou inn a l'ot é oila ké so volaye stupid i prétan dir èl sé mon sèr. Sa in bob sa, domin m'a manz ali ! Mé kan li la vi aèl landomin, poul la mète a kriyé, shanté, kakayé pli for k'dabitid. El téi kriy : «Moins é son sèr, é oila ké li vé manz son sèr. Koman in zanimo i pé an avoir in si pti pé la konsyans. Moin sé son sèr ! Moins é son sèr ! »

Kriké Méisyé ! Kraké madam !

Konm zanimo té i komans rogard krokodil an ki d'ta bouète, krokodil la koul dann lo épi la baré. La nuite li la pa gingn somèye mèm in pti grin é granmatin li la parti oir Mbanbi in spès gran lézar épi li la di :

« Mon frèr Mbanbi, moin lé bien trakasé, i fo mi di aou kékshoz pars sak mi sort aprann i boulvèrs amoin pou d'bon : moin la trouv in poul bien graé épi bien ragoutèz é moin la bien anvi manz aèl. Mé oila k'èl i di èl sé mon sèr é moin sé son frèr. Manz inn-a-l'ot rant frèr é sèr, sa sé in n'afèr i fé pa. Dayèr la moral i défann fé sa. »

« Koman mi pé z'ète son frèr ? Mi viv dann lo é èl i viv dsi la tèr. Lé inposib son n'afèr-la ! Sa sé kaziman in bob sa !.

Mbanbi lo lézar la fé ali in répons ranpli avèk la sazèss : «Kroko mon zami, mon frèr, ou i koné kanar ? Kanar i viv dsi d'lo épi li ponn do zèf. Poul i viv dsi la tèr épi li ponn dozèf. Aou mèm ou i ponn pa ou ? Moin Mbanbi, mi viv dsi la tèr mé mi ponn dozèf. »

« Fason k'mi oi nout kat lé sèr frèr, é ni fé parti lo grann famiy bann ovipar. Poul la rézon é moin néna mèm l'avi ké li, é ou sré bien saz an avoir lo mèm avi »... Krokodil la kalkilé, kalkilé, kalkilé mèm épi li la di dann son kèr : « Mbanbi sé in vré zami é sak li di la pa pou annuir amoin, Donk Poul sé vréman mon sèr é mi manz ar pa èl ! Mèrsi Mbanbi ! Ou la anpèsh amoin fé in péshé mortèl »

Ala pou kosa dopi dé tan é dé tan krokodil i manz pa poul inn tyork.

Justin